



TERMES DE REFERENCE

Titre : **Consultant - Renforcement des capacités du bureau national et des structures régionales MIHARI**

Supervision : La supervision du poste et sa gestion au quotidien sera assurée par le secrétariat de MIHARI (représenté par le Network Development Officer). Le comité temporaire MIHARI, en charge du développement de la structure du réseau (composé des membres du Réseau) assurera la revue des travaux du consultant, en collaboration avec le secrétariat et pour les restitutions et validations.

Type de contrat : Contrat de consultance de 12 mois renouvelable

Lieu d'affectation : Antananarivo, avec de fréquents déplacements dans les zones d'intervention de MIHARI

Date : février 2019

WWF MDCO
P.O.Box 738

(101) Antananarivo

Tél: + 261 34 49 888 04

Tél: + 261 34 49 888 05

Tél: + 261 34 49 888 06

Fax: + 261 20 22 348 88

wwfrep@moov.mg

www.wwf.mg

www.panda.org

1. CONTEXTE

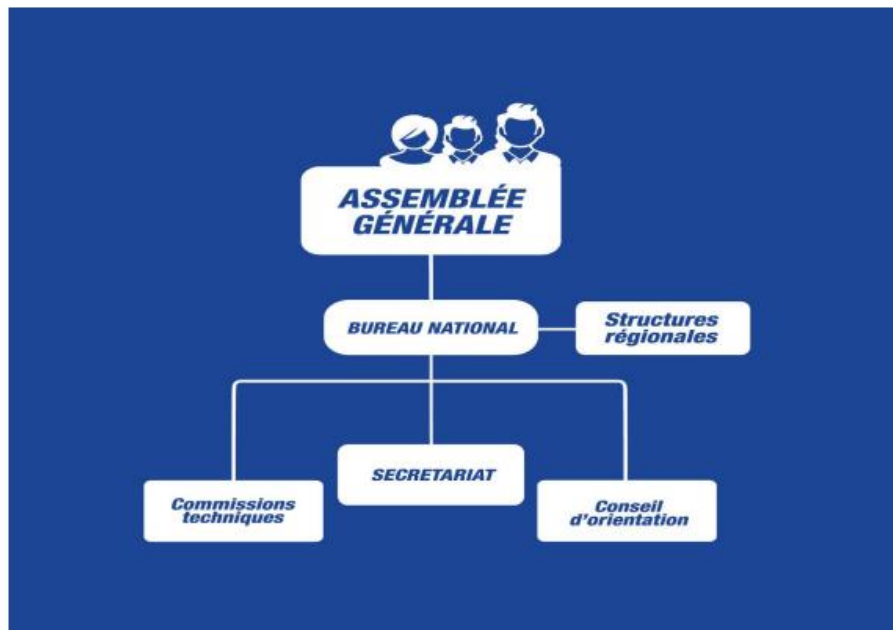
Le Concept LMMA (Aires Marines Gérées Localement ou Locally Managed Marine Areas) a commencé à prendre de l'ampleur à Madagascar à partir de l'année 2004. Une LMMA est définie comme étant « une zone principalement marine et/ou côtière, qui est gérée au niveau local par des communautés côtières, des propriétaires fonciers et/ou des représentants locaux du gouvernement qui résident ou sont basés dans la zone en question ».

Afin de répondre au problème d'isolement de ces communautés gestionnaires de LMMA et de leur permettre d'effectuer des échanges de bonnes pratiques, le réseau MIHARI fut créé en 2012. MIHARI qui se traduit par “*MItantana HAreNa an-dRanomasina avy eny Ifotony*” est un réseau réunissant les communautés côtières gestionnaires de LMMA, avec le support de leurs organismes d'appui. L'objectif global du réseau est d'assurer l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les LMMA et de leur permettre de résoudre ensemble les problèmes communs (www.mihari-network.org). Bien que réseau n'a pas encore de statut officiel, il est fonctionnel et assure efficacement, depuis 7 ans, son rôle de représentation des voix des petits pêcheurs à Madagascar, ainsi que le renforcement de capacités et d'échanges entre ces derniers.

Le quatrième forum national organisé à Fort-Dauphin en 2017 fût un tournant historique pour le réseau au cours duquel sa structure a été définie et validée en Assemblée Générale. Les composantes de cette structure comprennent : **(1) le bureau national**, composé des Présidents et vice-présidents LMMA élus ; **(2) les structures régionales**, composées d'une quarantaine de communautés Leaders, répartis dans les quatre régions d'intervention du réseau (nord-ouest, nord-est, sud et moyen-ouest) ; **(3) le secrétariat**, composé de l'équipe de coordination du réseau (coordination, opération, communication, suivi-évaluation, etc.); **(4) le conseil d'orientation**, composé des organisations qui appuient les LMMA (ONG, associations, etc.)

et (5) les **commissions techniques** en charge d'appuyer le réseau sur des thématiques spécifiques. Afin d'accroître la résilience et l'autonomie de MIHARI, le réseau recrute un consultant pour orienter, conseiller et organiser le renforcement de capacités du bureau national et des structures régionales.

STRUCTURE MIHARI



2. OBJECTIF ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Objectif :

Les capacités du bureau national et des structures régionales MIHARI sont renforcés, leur permettant d'être plus autonomes et d'avoir le leadership nécessaire dans la conduite du réseau, pour contribuer à une gestion efficace des ressources marines et côtières de Madagascar.

Responsabilités :

Sous la supervision du "Network Development Officer" de MIHARI et en collaboration étroite avec le comité temporaire en charge du développement de la structure du réseau, le consultant sera chargé de :

- a) Renforcement de capacités du bureau national et des structures régionales MIHARI
 - Effectuer un diagnostic des forces et faiblesses du bureau national et des structures régionales MIHARI et identifier les besoins en renforcement de capacité, ainsi que des recommandations sur les modalités actuelles de fonctionnement (processus d'élection, rôles des membres, fréquence des réunions, prise de décision, etc.) ;



- Identifier toutes les opportunités de formations pertinentes (compétences, institutions et formateurs) relatives aux besoins identifiés à Madagascar et proposer des partenariats, collaborations ou prestations ;
 - Appuyer les coordinateurs régionaux dans l'évaluation des compétences des Leaders LMMA, via l'élaboration d'outils adaptés ;
 - Elaborer et mettre en œuvre un plan de développement de capacités en collaboration avec les divers partenaires et consultants-formateurs ;
- b) Appui au secrétariat de MIHARI dans leur rôle de coordination des activités du bureau national et de la structure régionale
- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de travail du bureau national et de la structure régionale ;
 - Appuyer l'organisation technique et logistique des réunions nationales et régionales du bureau MIHARI et des structures régionales à Antananarivo et au niveau des 4 régions d'intervention du réseau;
 - Appuyer l'équipe opération dans les questions: finances, logistiques et administratives liées aux besoins des membres du bureau national et des structures régionales (prise en charge des voyages, indemnités, etc..) ;

3) LIVRABLES

- Rapport de diagnostic de l'état du bureau national et de la structure régionale MIHARI
- Recommandations SMART pour la composition, le renforcement de capacité et le fonctionnement du bureau national et de la structure régionale MIHARI ;
- Base de données sur les besoins des communautés LMMA en termes de renforcement de capacités et les compétences existantes en formations autour du développement communautaire à Madagascar ;
- Plan de renforcement de capacités des Leaders LMMA au niveau national et inter-régional ;
- Plan de travail annuel du bureau national et de la structure régionale ;
- TDR, Agenda, plans de mise en œuvre et rapports techniques des réunions nationales et régionales du bureau national et structure régionale ;
- Stratégies pour une plus grande autonomie du réseau intégrant les recommandations pour le bureau national et les structures régionales.

3. PROFIL

Qualifications requises

- Titulaire, au minimum, d'un Bac+ 4 en sociologie, sciences sociales, planification, droit ou autre domaine pertinent ;
- 3 ans d'expériences dans le domaine du développement de capacités et du travail avec les communautés locales ;
- Bonnes connaissances sur le statut et le fonctionnement des structures d'organisation communautaires, associations, plateformes, réseaux, etc. ;
- Aisance dans la facilitation et l'animation de réunions communautaires ;



- Aptitude à de fréquents déplacements sur le terrain, parfois en taxi brousses selon les besoins ;
- Bonne maîtrise de rédaction de rapports en français et en malagasy ;
- Aisance dans la communication avec les communautés locales de différentes ethnies et cultures ;
- Aptitude à capitaliser et à valoriser les connaissances locales ;
- Facilité à gérer les conflits et les divergences d'idées ;
- Capacité d'écoute avérée ;
- Empathique, honnête, créatif, dynamique, responsable, esprit de Leader et sens de l'initiative.

Qualifications souhaitées

- Maîtrise des dialectes *vezo* et/ou *sakalava* et/ou *betsimisaraka* ;
- Bonnes connaissances des régions d'intervention du réseau (nord-ouest, nord-est, moyen-ouest et sud) ;
- Notions sur l'approche LMMA et/ou la conservation marine.

Approuvé par MIHARI : _____ Date: _____

Approuvé par WWF : _____ Date: _____